

## DECLARATION LIMINAIRE SEANCE PLENIERE DU CHSCT DU 20 OCTOBRE 2022



Ce 18 octobre 2022, journée de mobilisation interprofessionnelle unitaire, à l'appel de la CGT, FO, FSU, Solidaires, syndicats étudiants et lycéens, pour l'augmentation des salaires, des pensions et minima sociaux, pour la défense de nos retraites et du droit grève, près de 180 manifestations de proximité ont permis à 300 000 personnes de se rassembler, partout en France.

La question centrale, remise au cœur du débat par la CGT depuis des mois, l'augmentation générale des salaires, a donc mobilisé de nombreux salariés, issus de secteurs très différents.

Leur point commun, c'est leur détermination à être entendus par le gouvernement et le patronat pour imposer un autre partage des richesses, créées par leur travail. Leur message est clair : il faut arrêter d'enrichir le capital au détriment des salariés qui, eux, portent l'économie du pays.

Les ministres comme les médias ont tenté en vain de discréditer ces grèves plus que légitimes. Les salariés ont donc aussi manifesté, ce jour, pour défendre le droit de grève de toutes et tous.

Depuis le 20 septembre, les travailleuses et travailleurs du pétrole sont en grève pour leur salaire. Une telle grève est lourde de conséquences pour les salariés qui doivent se rendre au travail tous les jours. Contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, l'objectif des grévistes n'est pas de gêner les usagers, c'est d'obliger, en stoppant l'outil de production, les employeurs à ouvrir des négociations pour obtenir des mesures sur les salaires qui soient supérieures à l'inflation et qui ne se résument pas à des primes qui servent souvent à combler des découverts bancaires. Primes qui ne donnent aucune perspective de revenus stables et ne comptent pas pour les droits à la retraite.

La réalité des salaires dans les raffineries ce sont des premiers coefficients inférieurs au SMIC qui conduisent au versement de primes pour l'atteindre. Comme dans la Fonction publique où des primes doivent être versées en début de grille pour éviter à l'État d'être hors la loi, en payant certains agents, sous le SMIC horaire!

Comme dans de nombreux secteurs professionnels du privé et du public, la Fédération des finances CGT appelait, hier, les collègues des administrations économiques et financières et institutions financières à se mettre en grève, mardi 18 octobre, pour:

- de meilleurs salaires par une augmentation de la valeur du point d'indice de 10%, par l'augmentation des salaires des non-titulaires de 10%;
- la mise en place d'un système pérenne d'indexation sur l'inflation.

Les chiffres démontrent que l'augmentation du point d'indice de 3,5% au 1er juillet 2022 est totalement insuffisante.

La perte de pouvoir d'achat du point d'indice de la Fonction publique, depuis le 1er janvier 2000, sur l'indice des prix hors tabac, atteint 22,06%. Le point d'indice devrait s'élever aujourd'hui à 5,92€, soit 1,07€ de plus.

La perte de salaire brut, subie depuis janvier 2000, pour un cadre C, en fin de grade, s'établit entre 400 et 500€ mensuels, pour un cadre B entre 500 et 600€, pour un cadre A entre 700 et 1000€ et pour un A+ entre 900 et 1400€.

Les premières victoires de ces mobilisations, nous remontent avec, par exemple, 50% de grévistes des transports Breger à Laval qui, dès leur premier jour de grève, ont obtenu une augmentation générale de 6,9%.

Nous devons nous mobiliser partout car infléchir les choix libéraux passe par la grève.

Nos salaires, pensions et allocations ne suffisent plus, aujourd'hui, à faire face aux différentes hausses : +8% dans l'alimentaire, +15% pour les transports et +22% pour l'énergie.

Pour répondre à nos besoins immédiats, mais aussi pour financer nos retraites ou notre système de protection sociale, c'est bien le niveau de nos salaires qui compte.

À l'heure où les premières factures d'électricité vont arriver, la précarité gagne du terrain. L'urgence sociale ne semble pas être le logiciel de la majorité qui préfère durcir les conditions d'accès à l'assurance-chômage et refuse de taxer les super-profits.

Les revendications des travailleurs sont parfaitement finançables en mettant à contribution les plus riches et les multinationales, comme Total, en imposant une meilleure répartition des richesses, et d'autres modes de financement de l'économie.

Les solutions immédiates passent par l'augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux. Cela passe par la revalorisation immédiate du Smic à 2000 euros bruts, la remise en place d'une échelle mobile des salaires et, a minima, une indexation des salaires et pensions sur l'inflation.

La CGT continue sans attendre à travailler au rassemblement de tous les travailleurs et travailleuses, de tous les retraités, pour donner des suites rapides à cette mobilisation d'ampleur et décider, avec eux, des modalités d'action à venir. Il est de notre responsabilité de gagner pour toutes et tous des augmentations générales de salaire conséquentes.